

Réf: Dossier N° 096754

Avis de constitution

SOCIETE « SIXIEME SENS DIGITAL MEDIA SA » en abrégé « 6E SENS

**Abidjan, Treichville, EN FACE DU COLLEGE MODERNE DE
L'AUTOROUTE, Lot 121, Ilot 135**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
18/03/2022 reçus par Me Adeline KASSI - N'GOROMA conseiller
juridique , Notaire enregistrés au CEPICI, le 23/03/2022, il a été**

SOCIETE « SIXIEME SENS DIGITAL MEDIA SA » en abrégé « 6E SENS

**La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à
l'étranger:**

**Les activités de conseil en communication se rapportant
notamment : au sponsoring, aux relations publiques, au conseil en
promotion, aux
études marketing spécifiques aux besoins du client-annonceur, à
l'élaboration de
stratégies publicitaires, à la conception de projets et de programmes
publicitaires,
à la création de messages publicitaires, à la conception et création
graphique en
vue de l'élaboration d'objets de communication et/ou de culture dans
les divers
domaines (affiches, plaquettes, illustrations, éditions, logos, cartes
de visites
design, sites web, packaging etc.), aux études des supports et
analyse des
audiences, à la mise en œuvre, à la distribution et à l'exécution de
campagnes
publicitaires**

**Le conseil en stratégie de communication digitale, la gestion et
l'animation des réseaux sociaux appelés également community
management, la
création, l'édition, la monétisation de site internet et de contenu
éditorial, le
développement d'applications digitales web et mobile, la
transformation digitale,
la formation professionnelle dans le domaine du marketing et de la
communication, le conseil, la conception et la diffusion de publicité**

soit, et par quelque moyen que ce soit des œuvres littéraires,
artistiques,
dramatiques, musicales, théâtrales, cinématographiques,
audiovisuelles sous
quelques formes qu'elles se présentent.
L'affichage public et privé sur tous supports ; la création de
nouveaux supports de tout type, la gestion de parcs de panneaux
d'affichage pour
le compte de tiers, l'édition de tous supports de communication, la
vente de
gadgets publicitaires, le courtage en publicité, l'édition et la vente
d'agendas, les
relations publiques et relations presse, les actions de promotion et
10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000
intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Treichville, EN FACE DU COLLEGE MODERNE DE
L'AUTOROUTE, Lot 121, Ilot 135

M BARRY ALEXANDRE ALAIN PAUL (DG)

M YASSINE MOHAMED (PCA)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00029 du 21/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°14945/GTCA/RC/2022 du 21/04/2022

